

de la province. Cet échange ne se ferait pas nécessairement acre pour acre. On exige comme condition que soient préservées dans un parc Wood Buffalo les valeurs qui en font un parc national.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a réitéré l'offre fédérale au ministre provincial compé-

tent, l'honorable J. Donovan Ross, à l'occasion d'une rencontre en mars 1970. A ce moment-là, M. Ross devait présenter un projet indiquant les terres qui l'intéressaient dans le parc Wood Buffalo et qui devaient servir de point de départ à un échange. On n'a pas encore reçu ce projet.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)